



véhicule de fonction, participation de l'employé

Par **splifhouse**, le 17/05/2021 à 16:22

Bonjour à tous,

En CDI dans mon entreprise, j'ai réussi à négocier l'attribution d'un véhicule de fonction. J'ai le droit de choisir un véhicule plus "haut de gamme" que ce que permettrait le budget alloué par mon entreprise, mais c'est là que ça pose problème.

D'après notre expert comptable (cabinier externe), le seul moyen "propre" de faire ça, c'est que je démissionne et que je sois réengagé ensuite par l'entreprise avec un nouveau contrat qui stipule la mise en place de ce véhicule et la retenue sur salaire qui va avec pour que je paye ma quote-part. D'après lui, un simple "avenant" au contrat me permettrait potentiellement de me retourner contre la société...

Cette solution ne me convient pas et me semble bien complexe, un avenant au contrat me paraît plutôt précaunisé !

Qu'en pensez-vous ?

Par **P.M.**, le 17/05/2021 à 17:57

Bonjour,

Il faudrait que l'expert-comptable explique pourquoi un nouveau contrat plutôt qu'un avenant ne permettrait pas d'exercer un recours ou en d'autres termes pourquoi l'avenant le permettrait...

En cas de nouveau contrat, il devrait prévoir impérativement la reprise de l'ancienneté et ne pas comprendre de période d'essai...

Par **Prana67**, le 18/05/2021 à 12:03

Bonjour,

Vous devriez suggérer à votre employeur de changer "d'expert" comptable, parce que celui la visiblement ne l'est pas.

Ou alors il y a une entourloupe, genre l'employeur veut se débarrasser de vous à moindre coût et il vous demande de démissionner.

Par **splifhouse**, le **18/05/2021** à **17:44**

Je suis dans une TPE, il n'est absolument pas question de se "débarasser de moi", bien au contraire. Au départ ces histoires de voiture de fonction sont arrivées de discussion autour de la volonté de mon patron de me filer des primes d'exécution de projet, ce à quoi j'ai soumis l'idée d'une voiture à la place....

En revanche, comme l'expert comptable est visiblement incompetent (ce qu'on m'a dit plusieurs fois ici et là) c'est problématique, et qu'il met des jours et des jours à répondre (quand il répond..).

Le problème c'est que depuis son dernier échange, vu qu'il a posé l'idée de "potentiel problème" si on faisait pas comme ça (démission etc...), ça trotte dans l'idée de mon patron maintenant.

Bref il a bien foutu la merde.

Dans tous les cas j'ai "pondu" un avenant à mon contrat, qu'on lui a envoyé (à cet expert) et on attend son retour, on verra quel discours il va tenir...

Merci pour vos réponses, je vous tiendrai au courant.